



## **TERMES DE REFERENCE**

### **Evaluation externe du projet ESAGOV**

## **L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire (ESAGOV)**

### **1. Contexte**

ESAGOV est un projet de coopération internationale cofinancé par la Commission européenne dans le cadre du renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur, de l'action clé N.2 du programme Erasmus+ (Capacity Building in the field of Higher Education). La durée du projet est de 3 ans à compter du 15 janvier 2019.

Ce projet a pour objectif d'accompagner les universités dans le passage d'une étape supplémentaire en matière de gouvernance à travers la définition de leur projet d'établissement. Le projet mettra en œuvre une série d'actions pour mettre en place un dispositif de travail concerté au sein de chaque université qui créera les conditions nécessaires d'une définition collective de la stratégie de chaque université.

ESAGOV vise à améliorer et renforcer la démarche-qualité de la gouvernance dans les universités algériennes à partir de la construction de leur projet d'établissement. Le projet entend agir à différents niveaux, tout en s'appuyant sur les acquis et réalisations des universités algériennes.

#### **Objectifs spécifiques du projet :**

- Le renforcement du rôle des universités dans la définition de leurs propres missions, essentiel pour poursuivre la démarche d'autonomisation à travers la définition d'un projet d'établissement propre à chaque université, issu d'un processus de concertation entre tous les acteurs de la vie universitaire et traduisant ses particularités, spécialisations et domaines d'excellence ;
- Le renforcement des compétences stratégiques des dirigeants et personnels académique et administratif de l'université ;
- Un renforcement du dispositif d'évaluation et de la démarche-qualité au sein des institutions, notamment par le rapprochement des cellules d'assurance-qualité et de formation pédagogique.

#### **Les partenaires du projet :**

- UNIMED- Union des Universités de la Méditerranée (coordinateur)
- Université Ca' Foscari in Venice, Italie
- Université de Pavia, Italie
- Université de Rouen Normandie, France
- Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, France
- Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2
- Université Ferhat Abbas Sétif 1
- Université Mouloud Mammeri of Tizi Ouzou
- Université Alger 1, Benyoucef Benkhedda
- Université Alger 2, Abou El Kacem Saâdallah
- Université Djillali Liabès of Sidi Bel-Abbès
- Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf Polytechnic School of Architecture and Urbanism



- Université Abderrahmane Mira of Bejaia
- Université 20 août 1955 of Skikda
- Université Kasdi Merbah – Ouargla
- Université El Oued
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique – MESRS
- Commission pour l'implémentation de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Algérie - CIAQES

**Numéro du Projet :** 598537-EPP-1-2018-1-IT-EPPKA2-CBHE-SP

## 2. Objectifs et Principaux axes de l'évaluation

L'objectif de l'évaluation externe est d'évaluer les progrès et les succès des activités des différents WP par rapport aux indicateurs du projet et de proposer des actions pour améliorer l'efficacité globale des résultats. L'évaluateur/expert analysera et interprétera les données sur le projet afin d'identifier l'accomplissement des résultats et les points faibles, documentera dans des rapports le statut du projet et formulera des recommandations.

L'évaluation externe portera sur les éléments suivants :

- Performance du partenariat ;
- Atteinte des objectifs fixés ;
- Identification, **mesure préventive et mesure corrective** des risques ;
- Efficacité et impact des activités ;
- L'impact du projet au niveau national ;

L'expert externe sera responsable de :

- la définition des indicateurs de qualité pour chaque élément ci-dessus et des procédures de suivi ;
- la conception et la soumission de questionnaires et de grilles les réunions plénières de projet et la gestion globale ;
- la collecte de données et leur analyse
- **La définition d'un processus d'appréciation des risques**
- la coopération avec le Comité interne de la qualité et l'intégration des résultats ;
- l'élaboration des rapports d'évaluation, incluant des recommandations, selon un planning fixé par le comité qualité.

Des rapports sont générés pour indiquer l'état d'avancement du projet et proposer des recommandations. Sur la base d'une approche participative, les résultats de l'évaluation seront partagés et discutés au sein du comité de pilotage du projet lors de ses réunions.

## 3. Contenu de l'évaluation et livrables

| Livrables                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Date de soumission                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <b>Plan de qualité et d'évaluation</b><br>Au début de ses activités, l'évaluateur externe fournira un document portant sur le Plan de gestion de la qualité du projet. Il s'agit d'un document présentant la stratégie à adopter pour la gestion de la qualité et de l'évaluation, les outils et le calendrier des activités d'évaluation et une liste d'indicateurs pour évaluer les activités de gestion, la méthodologie, les contenus et les résultats du projet. | 1 mois après la sélection de l'évaluateur |



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Rapport d'évaluation à mi-parcours</b><br>Le rapport d'évaluation à mi-parcours montre les résultats du processus du projet et évalue la qualité du travail depuis le démarrage du projet. Le document présente une évaluation quantitative et qualitative du projet et comprend des appréciations et des recommandations et des mesures correctives à apporter. | L'évaluateur externe est tenu de produire un rapport d'évaluation à mi-parcours du projet : M18 |
| <b>Rapport final d'évaluation</b> - Le rapport d'évaluation final présente les résultats finaux des activités du projet et l'impact qu'elles ont sur les groupes cibles. Le document présente une évaluation de la gestion qualité du projet dans sa globalité.                                                                                                     | L'évaluateur externe est tenu de produire le rapport final d'évaluation : M36                   |

#### 4. Participation aux réunions

Le contractant devra participer à des réunions afin d'établir un contact direct avec les participants et pouvoir assurer la qualité de son évaluation.

Les frais de voyage et de séjour seront inclus dans le budget prévu par ce contrat, aucun supplément ne sera fourni pour les coûts de déplacement et de séjour. Le contractant peut décider de gérer directement l'organisation de ses déplacements ou la déléguer à l'Union des Universités de la Méditerranée (UNIMED), tout en considérant que dans ce deuxième cas, les coûts seront déduits du budget.

| Raison du voyage                                                          | Lieu et date                  |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Participation à la Training Week                                          | Venise – septembre 2020 (TBC) |
| Participation à au moins un des ateliers locaux qu'auront lieu en Algérie | Algérie                       |
| Participation à d'autres réunions                                         | A déterminer                  |

#### 5. Durée du contrat

- Date de début de la mission : dès que possible
- Date de fin de la mission : 14 janvier 2022 ou à la fin du projet (dans le cas d'une extension du projet)

#### 6. Procédure de candidature

Les offres devraient inclure obligatoirement :

- Un CV de l'expert ainsi que les membres du personnel de soutien qui participeront directement aux activités d'évaluation ;
- Des pièces justificatives appuyant le CV du candidat : expérience/ compétence professionnelle / expertise, etc. (ex : Diplômes, certificats, attestations, etc.).
- Déclaration de disponibilité pour toute la période du projet ;
- Projets de référence ;
- Une note conceptuelle avec un projet de méthodologie proposée pour l'évaluation (2 pages maximum).



La maîtrise de la langue française est exigée. Les propositions doivent être rédigées en français. Tout dossier incomplet ne se sera pas évalué.

Pour des raisons de neutralité, le candidat ne pourra pas appartenir à une des universités membres du projet.

## 7. Critères de sélection

Les candidats doivent répondre aux conditions suivantes :

- Un diplôme de l'enseignement supérieur ;
- Avoir des connaissances approfondies du système d'enseignement supérieur algérien ;
- Avoir des connaissances de TIC ;
- Avoir déjà participé à des évaluations externes ;
- Avoir contribué préalablement à une ou à des études sur la gestion de la qualité ;
- Avoir une maîtrise parfaite de la langue française (niveau équivalent à B2 ou à C1) ; (niveau équivalent à C1 ou à C2) ; (plutôt C1 puisque la personne est "un expert", qu'il doit analyser des données et produire des documents spécialisés ainsi que des rapports)

Les critères pour la sélection des candidatures sont :

- Exposé de la problématique et compréhension du sujet
- Clarté et pertinence de la note conceptuelle sur la méthodologie de l'évaluation du projet : 20%
- Connaissances approfondies du fonctionnement des milieux universitaires et de la coopération internationale : 20%
- Contribution préalable à une ou à des études sur la gestion de la qualité : 20%
- Expérience professionnelle et projets de référence dans la région euro-méditerranéenne : 20%
- Compétences techniques : 10%
- Compétences linguistiques (maîtrise parfaite de la langue française - niveau équivalent à B2 ou à C1) ; (niveau équivalent à C1 ou à C2) : 10% (maîtrise parfaite de la langue française ne correspond pas à B2 mais au moins à C1).

L'offre financière sera également prise en considération dans le processus de sélection.

## 8. Processus de Validation et évaluation



Les candidats seront sélectionnés sur la base des critères précités.

Veuillez noter que toute candidature recevra une réponse à l'issue de la procédure de recrutement par l'UNIMED en tant que chef de file. L'expert sera ensuite sélectionné par le Comité de Contrôle Qualité.



## 9. Budget

Un budget maximal de 12.000 euros a été alloué à cette activité d'évaluation. Il est rappelé que les frais de voyage et de séjour pour la participation aux réunions prévues par ce contrat seront couverts par ce budget.

## 10. Calendrier des paiements

Les paiements seront effectués sur la base des factures envoyées par l'expert et sur présentation du rapport d'activité, comme suit :

- 20% à la signature du contrat ;
- 50 % à la remise du premier rapport ;
- 30% à la fin du projet et soumission du rapport final d'évaluation.

## 11. Forme du contrat

Les biens ou services exigés par le projet ESAGOV à la suite de l'appel doivent être conformes aux conditions contractuelles de ces termes de références. Le projet est coordonné par UNIMED. Les termes et conditions sont ceux de l'organisation susmentionnée.

## 12. Contact : Coordinateur UNIMED

UNIMED : uni-med@pec.it

Projet ESAGOV : info@esagov.project

Silvia Marchionne : s.marchionne@uni-med.net

Anne-Laurence Pastorini : al.pastorini@uni-med.net

Le dernier délai de réception des dossiers est fixé au 03/03/2020.

Objet du courriel : Candidature : Evaluation externe du projet ESAGOV – nom/prénom.

## 13. Protection des données

Dans le cadre de la réalisation de l'évaluation de ce projet, le contractant doit respecter les règles de confidentialité suivantes :

- Toutes les données relatives à ce projet sont confidentielles.
- L'information n'est accessible qu'à ceux dont l'accès est autorisé.
- Le coordinateur autorise au contractant, à répertorier les données dans des supports papiers ou électroniques ayant pour but la réalisation des activités qui lui sont confiées. Toutefois, le coordinateur ne donne aucun droit au contractant l'utilisation, la divulgation ou la publication des données ou des résultats obtenus dans le cadre de son activité.